

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
Rapport de mise à jour trimestriel (avril à juin 2012)

Période couverte (Trimestre)	3 ^{ème} trimestre 2012 – Juillet à Septembre 2012		
Numéro du projet et le titre du projet	RSA/12 - PBF E.7 – Project ID 00078973 – Appui aux institutions judiciaires et pénitentiaires de l'Est de la RDC		
Agence bénéficiaire:	PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)		
Partenaires d'exécution (Agence Gouvernementale, Agences NU, Organisations de la Société Civile)	UNOPS, OIM, MONUSC Rule Of Law, MONUSCO Correction Unit, Norwegian Refugee Council (NRC)		
Date d'approbation par le Comité de Pilotage:	9 décembre 2010		
Budget total alloué	PBF : 1.671.317 USD (+ MAECI Canada : 2.598.036 USD = 4.269.353 USD)		
Fonds engagés du budget total alloué¹	<u>Totalité du projet : 2.950.360,91 USD</u> - OIM : 1.273.870,39 USD - PNUD : 230.128 USD - UNOPS : 1.446.392,52 USD <u>Contribution PBF : 1.120.833,67 USD</u> - OIM : 51.085 USD - PNUD : 64.771,87 USD - UNOPS : 1.004.976,8 USD	% de fonds engagés / budget total alloué:	- Totalité du projet : 69,1% - Contribution PBF : 67 %
Fonds dépensés² du budget total alloué:	<u>Totalité du projet : 2.739.937,39 USD</u> - OIM : 1.273.870,39 USD - PNUD : 230.128 USD - UNOPS : 1.235.939 USD <u>Contribution PBF : 980.642,54 USD</u> - OIM : 51.085 USD - PNUD : 64.771,87 USD - UNOPS : 864.785,67 USD	% de fonds dépensés / budget total alloué:	- Totalité du projet : 64,1 % - Contribution PBF : 58,6 %

¹ Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et réglementations financières des agences

² Paiement (services, travaux) sur les engagements.

Date de clôture prévue:	<p>Décembre 2012</p>	Retard éventuel (mois):	<p>Le projet était initialement prévu pour être mis en œuvre de janvier à décembre 2012. Les fonds PBF n'étant parvenus qu'en juin 2011, le projet a donc démarré pour 12 mois à cette date. Une demande de no cost extension au 31 décembre 2012 a été postulée aux 2 bailleurs. Le PBF a prolongé tous les projets en cours jusqu'à la fin de l'année et le Canada a accepté une prolongation du projet en mars 2012 (fin d'activités au 31.01).</p>
Domaine d'investissement : Résultats stratégiques (effets sectoriels): Indicateurs pour mesurer les effets	<p>Résultat stratégique R (1): Réformes du secteur de la sécurité et des systèmes judiciaires mises en place et fournissant services et biens au niveau national et local permettant le renforcement de l'Etat de droit Effet sectoriel (1.2) Etat de Droit : Nombre de « programmes-pays » appuyés par le PBF où les communautés ont recours à des systèmes de justice transitionnelle à résoudre les conflits / différends sans recours à la violence assurer le respect des droits de l'homme des femmes et des filles en particulier</p>	<p>Restauration de l'autorité de l'Etat – Renforcement des capacités Ce projet représente à la fois la poursuite et la finition de projets déjà en cours et des nouvelles activités pour renforcer les institutions judiciaires et pénitentiaires</p>	
Résultats immédiats (= produits projet) avec référence aux indicateurs: <u>Produit 1</u> : Les bâtiments abritant les institutions judiciaires et pénitentiaires sont renforcées et sécurisées pour permettre une meilleure administration de la justice et offrir aux détenus des conditions d'incarcération conformes aux droits humains.	<p>Résultat attendu 1 :</p> <p>Outcome 1 :</p> <p>Les bâtiments abritant les institutions judiciaires et pénitentiaires sont fonctionnels et sont utilisés par la population et les bénéficiaires dans un contexte dénué de tensions.</p> <p>- <u>Résultat 1</u> : Le Tribunal de Paix et la prison de Masisi sont construits, fonctionnels et sécurisés. - <u>Résultat 2</u> : Les Tribunaux de Paix de Shabunda et Fizi ainsi que les prisons de Bunyakiri et Fizi sont parachevés, fonctionnels et disponibles. - <u>Résultat 3</u> : Le caractère civil du camp de déplacés internes de Kilimani est respecté et la diminution des tensions entre les populations déplacées et les</p>	<p>Contrainte(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La situation au Nord Kivu continue à être extrêmement instable. Suite à la détérioration de la situation sécuritaire, toutes les agences ont été contraintes à limiter les mouvements vers l'intérieur de la Province, y compris sur le Territoire de Masisi. Pour cette raison les agents de l'OIM ont été rapatriés à Goma pendant une période allant du mercredi 11 juillet au 20 août 2012, causant ainsi à nouveau un retard dans l'exécution. 2. Le ciment livré par le fournisseur qui s'approvisionne à partir des usines rwandaises, n'est pas de bonne qualité, cela fait que les dosages sont modifiés en y ajoutant une 	

<p><i>Indicateur 1:</i> % d'utilisateurs des bâtiments construits/réhabilités interrogés qui déclarent travailler dans des conditions meilleures qu'avant.</p> <p>Baseline : 0 Cible : 95 %</p> <p><i>Indicateur 2:</i> % des détenus interrogés qui déclarent disposer des conditions d'incarcération meilleures qu'avant.</p> <p>Baseline : 0 Cible : 95 % des détenus interrogés</p>	<p>autorités locales de Masisi est assurée.</p> <p><u>Réalisations accomplies :</u></p> <p>- Résultat 1 : <i>(principalement sur fonds canadiens, les fonds PBF prenant en charge les coûts opérationnels et bureau de l'OIM)</i> Dans le cadre des travaux entrepris via le projet PBF-Canada, les travaux à mettre en œuvre pour le Tribunal de Paix de Masisi concernent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction de 2 murs de soutènement en amont et en aval du bâtiment, - La construction de murs d'enrochement en gabion et treillis dans le ravin jouxtant le bâtiment du Tripaix afin de lutter contre l'érosion, - Le raccordement à l'eau <p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation complète du bâtiment du tribunal de paix assurée par la construction des murs de soutènement en maçonnerie jointoyée et en gabion le long de la rivière : 100 % - Sécurisation complète du bâtiment du tribunal de paix assurée par la construction des murs de soutènement en maçonnerie jointoyée et en gabion le long de la rivière : 100 % - Raccordement total en eau potable capté à partir d'une source qui alimente aussi la prison. Travaux corrigés : 100% - L'ensemble du bâtiment du Tripaix a été réhabilité et ce dernier a été mis hors du 	<p>quantité supplémentaire de ciment pour arriver des résultats acceptables (environ 16 %).</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. L'état de la route surtout en saison pluvieuse ne facilite pas l'approvisionnement du chantier et les pluies abondantes ne permettent pas le bon déroulement des activités sur le chantier. 4. Le terrassement nécessaire en amont de la prison est effectué conjointement avec MONUSCO (ingénieurs RSA) et HIMO. Ces travaux sont plus longs que prévus en raison de l'indisponibilité courante du contingent de la MONUSCO concerné par l'appui. <p>Solution(s) Proposée(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La situation étant rétablie à la fin du mois de mai, les travaux ont pu reprendre. Mais malheureusement, suite à des troubles avec les Hunde, les ONGS présentes à Masisi ont évacué fin septembre, les travaux ont à nouveau du être interrompus en date du 1er octobre 2012. L'OIM tente néanmoins de maintenir une présence constante malgré les incidents sécuritaires. 2. Sur la base de l'analyse chimique et technique du ciment remise en amont de la commande, nous avons initié les démarches suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Le fournisseur a été informé de ce défaut de qualité - Il a été enjoint d'entamer des démarches de contrôle auprès du fabricant - Il a été sollicité auprès de l'OCC (Office Congolais de Contrôle) de procéder à un prélèvement du stock et de procéder à une analyse comparative. Prélèvement effectué,
---	--	---

	<p>danger de ruine.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les équipements du Tribunal de Paix sont déjà à Masisi centre dans les dépôts de l'OIM. Le réajustement des appareils électriques a été réalisé. <p>Le Tripaix est donc finalisé au regard des travaux confortatifs à y réaliser.</p> <p>Dans le cadre des travaux entrepris via le projet PBF-Canada, les travaux à mettre en œuvre pour la Prison de Masisi concernent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction des murs de soutènement, - Le terrassement pour la plateforme du site à l'arrière des bâtiments et l'aménagement d'un chemin piéton, - La sécurisation interne de la prison par l'érection de murs internes, - Le raccordement à l'eau. <p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les travaux de maçonnerie, de toiture, de la menuiserie et de la peinture sont finis. Il reste des travaux correctionnels de la peinture et la soudure des verrous des portails. Les cameras de surveillance sont en cours d'installation. - Les travaux définitifs de peinture et des verrous des portails trainent suite à l'utilisation de la guérite pour passage des véhicules et fournitures, raison pour laquelle le pourcentage n'a pas évolué depuis le dernier rapport. L'état d'avancement du portail 	<p>mais résultat non connu à ce jour.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Pas de réelle solution possible : cette situation pourrait encore influencer le chronogramme des activités qui restent à réaliser. 4. La présence du contingent restant très aléatoire, OIM a du faire appel à de la main d'œuvre locale pour procéder aux travaux de terrassement qui sont très laborieux.
--	---	---

	<p>dépend de la guérite.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement total en eau potable capté à partir d'une source. Le raccordement étant fait, il faudrait la mise en place d'un comité de gestion du réseau d'approvisionnement d'eau après la remise des ouvrages aux bénéficiaires. Un réseau de canalisation en maçonnerie est en train d'être mis en place pour recueillir les eaux des toitures des bâtiments et celles issues du ruissellement dans l'enceinte de la prison. Deux grands puits perdus sont déjà construits et disposés au bout de ce réseau. - Les murs de soutènement pour la sécurité des cellules et les travaux des murs d'enceinte et de sécurisation sont en cours. Le terrassement nécessaire en amont de la prison est effectué conjointement avec MONUSCO (ingénieurs RSA) et HIMO. Ces travaux sont plus longs que prévus en raison de l'indisponibilité récurrente de la MONUSCO. Les murs élevés en maçonnerie en blocs plein sur une hauteur de 3,5 mètres pour une longueur de 430 mètres sur les 510 mètres prévus. - Le terrassement est en cours, 16 mètres des murs sont faits sur les 80 mètres des murs en béton. La partie du mur non encore construit est fonction de l'évolution de la construction du mur de soutènement et le terrassement manuel qui est en cours d'exécution. Au fur et à mesure que ces travaux en cours évoluent, la construction de ce mur de sécurisation interviendra pour rattraper et respecter le timing prévu. <p>En terme de dépense, tout le matériel nécessité pour</p>	
--	--	--

	<p>les travaux est acheté, le seul poste restant à dépenser est relatif à la main d'œuvre.</p> <p>La fin des travaux est annoncée par l'OIM pour la fin de l'année 2012, lequel annonce qu'il restera dans les temps malgré les difficultés et qu'aucun dépassement de budget ne sera à déplorer.</p> <p><u>- Résultat 2 :</u> (sur fonds partagés Canada et PBF)</p> <p>Le taux d'exécution des travaux de sécurisation et de finition des tribunaux de paix de Shabunda et de Fizi et des prisons de Bunyakiri et de Fizi est de 100% au 30 septembre 2012. Les travaux sont achevés dans la totalité des chantiers.</p> <p><u>Prison de Bunyakiri : 100%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 murs construits et 3 murs achevés - 3 marches construites - 4 réservoirs de 5000 litres posés sur socle et 2 réservoirs de 2000 litres posés sur socle, 208 ml de canalisation construit <p><u>Prison de Fizi : 100%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 réservoirs de 2000 litres posés sur socle et 3 réservoirs de 5000 litres posés sur socle - Voie d'accès rechargée sur 340 ml <p><u>Tripaix de Fizi : 100%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 socle construit et 1 réservoir acquis. Il reste à poser le réservoir sur le socle - Fourniture du grillage métallique - Dalot 100x100 construit - 1 mur de soutènement construit 	<p>Contrainte(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des retards sont intervenus dans les sites au vu de la situation sécuritaire dégradée dans toute la province du Sud Kivu. Les affrontements réguliers entre les FARDC et les Mai Mai dans la région de Fizi ont entraîné des arrêts de travaux et un ralentissement de l'évolution de la mise en œuvre du projet. 2. Fin juin 2012, la toiture de la prison de Fizi en construction a été endommagée par les balles suite aux affrontements entre les forces régulières et les groupes armés. Plusieurs autres cas d'incidents sécuritaires ont été répertoriés dans la région. 3. Dans les chantiers du Sud Kivu, l'approvisionnement du chantier de Fizi se fait à partir de la ville d'Uvira alors que les matériaux pour le chantier de Shabunda sont transportés par avion. 4. La forte pluviométrie dans la région rend encore plus difficile l'approvisionnement des chantiers en matériaux de construction.
--	---	---

	<p><u>Tripaix de Shabunda : 100%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plafond protégé sur 10 m² - 1 réservoir de 2000 litres posé sur socle - Aménagement extérieur réalisé <p>- <u>Résultat 3 :</u> <i>(sur fonds PBF)</i></p> <p>Les interventions à Kilimani sont terminées, le paiement définitif du solde au partenaire est intervenu durant le 1^{er} trimestre 2012. Les résultats suivants ont été atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 blocs de latrine ont été construits - 14 blocs de douche ont été construits - 115 bâches ont été distribuées - 3549 sticks ont été distribués - 2 guérites, 1 dépôt, 1 bureau comité directeur équipé et 1 centre d'information équipé ont été construits 	
<p>Produit 2. : la sécurité et l'espace de vie dans les prisons sont améliorées et les détenus disposent des revenus nécessaires pour subvenir partiellement et de manière autonome, à leurs besoins subsistanciers .</p> <p><i>Indicateur 1:</i> % de détenus interrogés qui déclarent disposer d'un espace de vie convenable après les travaux.</p> <p>Baseline : 0</p>	<p><u>Résultat attendu 2 :</u></p> <p>Outcome 2 :</p> <p>La sécurité et les conditions de vie dans les prisons sont améliorées</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Résultat 4 :</u> La prison de Goma a un quartier militaire et assure une division des détenus militaires civils. - <u>Résultat 5 :</u> Les détenus assurent partiellement leur subsistance et développent leur autonomie. <p><u>Réalisations accomplies :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Résultat 4 :</u> <i>(sur fonds partagés mais principalement PBF)</i> 	<p>Contrainte(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aucune contrainte particulière ne semble avoir été rencontrée par l'UNOPS au cours de cette période.

<p>Cible : 95 %</p> <p><i>Indicateur 2:</i> Existence effective des espaces spécifiques pour les détenus militaires et civils.</p> <p>Baseline : 0 Cible : un espace opérationnel pour chaque catégorie des détenus à la prison de centrale Goma.</p> <p><i>Indicateur 3:</i> Nombre de détenus développant une AGR au sein de la prison.</p> <p>Baseline : 0 Cible : A déterminer</p> <p><i>Indicateur 4:</i> % de détenus développant une AGR et dont le revenu permet de subvenir aux besoins subsistentiels essentiels.</p> <p>Baseline : 0 Cible : 80%</p>	<p>Au 30 Septembre 2012, le taux de réalisation global des travaux de construction des bâtiments de la prison annexe de Goma était à 80%. Démarrés en février 2012, les travaux de construction de la prison ont continué d'observer une évolution significative pendant la période en revue.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le gros œuvre a été réalisé et les travaux de finition sont en cours sur tous les bâtiments. - Les six cellules de la prison sont sécurisées avec des portes et des fenêtres en fer et le plafond a en tôle métallique. - Hauts de 4 mètres, les murs des cellules ont été conçus pour permettre une bonne aération des salles et ainsi garantir de meilleures conditions de détention. Ces murs sont également sécurisés pour éviter d'éventuelles évasions de prisonniers. Les travaux de finition sont également en cours sur les autres bâtiments de la prison. Il s'agit des bâtiments administratifs, de cuisine, de l'abri pour le groupe électrogène et du mirador qui sont en cours d'achèvement et du château d'eau qui est en construction. La plomberie extérieure est en cours et devrait s'achever dans les semaines à venir. - Attribués pendant le 2ème trimestre de l'année, les contrats pour les travaux d'électrification extérieure des bâtiments, d'assainissement, de construction d'un abri pour le groupe électrogène et de construction du caniveau pour l'évacuation des eaux sont également en cours d'exécution et devraient s'achever au mois d'Octobre 2012. - Pour ce qui est de la clôture, les travaux de finition sont aussi en cours. Il s'agit essentiellement de la construction d'un mètre 	
---	---	--

de mur supplémentaire pour assurer la sécurité de la prison, du crépissage des murs et de la pose des fils barbelés. Les portails en fer ont été fabriqués et installés.

- Au vu de l'évolution des travaux de finition, les ingénieurs de l'UNOPS estiment que les travaux de finition s'achèveront au mois d'Octobre 2012 et une remise pourra être faite d'ici la fin dudit mois. Les détails sur l'évolution des travaux par chantier se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Lot 1 : cellule A et B + quérie : 95%

- Élévation de murs achevée
- Charpente et toiture achevées + Planche de rive
- Fixation de portes métalliques, fenêtres impostes achevée
- Plafond en contre-plaqué et lattes pour la terrasse en cours d'achèvement
- Remblai intérieur en cours
- Enduit première couche achevée
- Coulage dalle toilettes achevée
- Mirador en cours de construction à une hauteur de 8m
- Plafond en tôle métalliques en cours de commande pour l'intérieur des cellules
- Pose des tuyaux pour la plomberie et électricité en cours

Lot 2 : Cellule C et D : 95%

- Elévation de murs achevée
- Charpente et toiture achevées + Planche de rive
- Fixation de portes métalliques, fenêtres impostes achevée
- Plafond en contre-plaqué et lattes pour la terrasse en cours d'achèvement
- Remblai intérieur en cours
- Plafond en tôle métalliques en cours de commande pour l'intérieur des cellules
- Gouttières métalliques en cours de pose
- Coulage dalle toilettes achevée
- Pose des tuyaux pour la plomberie en cours
- Pose des tuyaux pour câblage électricité en cours

Lot 3 : Cellule E et F : 90%

- Elévation de murs achevée
- Charpente et toiture achevées + Planche de rive
- Fixation de portes métalliques, fenêtres impostes achevée
- Plafond en contre-plaqué et lattes pour la terrasse en cours d'achèvement

	<ul style="list-style-type: none"> -Remblai intérieur en cours -Enduit première couche achevée -Plafond en tôle métalliques en cours de commande pour l'intérieur des cellules -Gouttières métalliques encours de pose -Coulage dalle toilettes achevée - Pose des tuyaux pour la plomberie - Pose des tuyaux pour câblage électricité en cours <p><u>Lot 4 : Bâtiment administratif 02 : 90%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elévation de murs achevée - Toiture et charpente achevées sur le 1/3 et charpente en cours sur 2/3 -Remblai intérieur en cours -Enduit première couche achevée -Pose des tuyaux pour électricité en cours -Coulage de tous les poteaux pour l'allée <p>NB : les huisseries sont en cours de fabrication</p> <p><u>Lot 5 : Bâtiment administratif 01 : 90%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elévation de murs achevée -Charpente et toiture achevées + Planche de rive posée -Fixation de fenêtres et d'impostes achevée - Plafond en contre-plaqué et lattes pour la terrasse en cours d'achèvement -Fixation de cadres pour Portes en bois en cours -Remblai intérieur en cours -Enduit première couche achevée -Pose des tuyaux pour la plomberie -Pose des tuyaux pour câblage électricité en cours <p>NB : les huisseries sont en cours de fabrication</p> <p><u>Lot 6 : Clôture : 90%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Clôture achevée selon la hauteur prévue dans le contrat. Il reste à ajouter un mètre de hauteur pour respecter les normes en termes de sécurité de la prison. -Portails en cours de fabrication <p><u>Lot 7 : Abri générateur + collecteurs : 90%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Abri pour groupe électrogène achevé a 92 %(il reste la peinture) et collecteurs en cours de fouilles <p>NB. Ce lot fait partie des travaux attribués au mois d'avril</p> <p><u>Lot 8 : Electricité extérieure : 20%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Fouille des tranchées en vue de la pose de tuyaux pour câblage en cours <p><u>Lot 9 : Construction château d'eau et plomberie extérieure : 50%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Ferraillage réservoir enterré terminé 	
--	---	--

	<p>-Fosse septique construite à 20 % par rapport à l'ensemble -Fosses en cours de fouilles pour les cellules AB-CD-EF</p> <p>Les équipements et fournitures de bureau destinés à la prison annexe de Goma ont été achetés à l'exception du matériel médical qui a été commandé et dont la livraison devrait se faire au mois d'octobre 2012. Les équipements acquis ou fabriqués sont essentiellement constitués des lits en fer, des armoires métalliques, des matelas et draps pour les cellules, des tables, chaises, armoires en bois, ordinateur, imprimante et photocopieuse pour les bureaux, des marmites, plats et autres ustensiles de cuisine et le matériel médical destiné à l'infirmerie. La liste des équipements et fournitures achetés a été approuvée par Madame la Ministre de la Justice et Droits Humains. L'UNOPS a bénéficié de la collaboration du ministère provincial de la justice et de l'unité de correction de la MONUSCO pour l'élaboration de ladite liste</p> <p>Résultat 5 : <i>(sur fonds PBF)</i></p> <p>Les activités génératrices de revenus n'ont pas encore débuté en tant que telles. Au vu des discussions relatives à l'éventuelle modification du projet à intervenir en juin-juillet 2012 (voir plus bas), la tenue des AGR – normalement à mettre en œuvre par la section pénitentiaire de la MONUSCO – aurait dès lors du passer à une mise en oeuvre du PNUD ou de la FAO à lancer en septembre. Le projet n'ayant cependant et finalement pas été modifié, la section pénitentiaire est restée en charge de ces activités et envisage des propositions concrètes au PNUD en octobre 2012.</p>	
	<p>Résultat attendu 3 :</p>	<p>Contrainte(s) :</p>

	<p>Outcome 3 : Les Tribunaux de Paix de Masisi, Walungu, Shabunda et Fizi et les prisons de Masisi, Rutshuru, Bunyakiri et Fizi fonctionnent et sont administrés par du personnel formé capable d'assurer une administration effective de la justice</p> <p><u>Résultat 6</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire est formé dans le but d'une administration efficace de la justice et d'une gestion digne des prisons.</p> <p><u>Résultat 7</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire fait l'objet d'un appui au déploiement et rejoint son lieu d'affectation.</p> <p><u>Résultat 8</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire bénéficie d'un appui-conseil permanent dans le cadre de son travail quotidien.</p> <p><u>Réalisations accomplies :</u></p> <p><u>Résultat 6</u> :</p> <p><u>Résultat 7</u> :</p> <p><u>Résultat 8</u> :</p> <p><i>(sur fonds partagés mais principalement canadiens)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une ordonnance portant le numéro 11/101 datant du 13 octobre 2011 a nommé 490 Juges de Paix sur l'ensemble du territoire de la République. Ces magistrats ne sont cependant pas encore affectés et ne connaissent dès lors pas encore leur nouveau lieu de travail. Il est donc encore impossible de connaître les magistrats qui seront affectés aux infrastructures visées par le projet. - Des rencontres ont eu lieu tant par la MONUSCO que par le PNUD avec les instances partenaires de ces formations à intervenir (Conseil Supérieur de la Magistrature, Ecole de Formation et Recyclage du Personnel Judiciaire, etc) - Au vu des nombreuses difficultés rencontrées dans 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Durant toute l'année 2011, aucune réunion du Comité de Pilotage n'était intervenue, empêchant dès lors également la tenue des comités techniques dans les provinces. 2. L'Etat national reste en défaut de communiquer les listes du personnel des magistrats affectés dans les Tribunaux et ce depuis de nombreux mois. Dès lors, les activités de formation – et par conséquent d'appui-conseil – n'ont pu débuter. L'ordonnance nommant les magistrats ayant été promulguée en octobre 2011, l'espoir que des affectations interviennent restait élevé mais rien n'est cependant allé dans ce sens au cours du dernier trimestre. Tant que les magistrats ne sont pas affectés dans les Tribunaux, les greffiers ne peuvent pas plus y être déployés. Concernant les agents pénitentiaires, les prisons ayant mis du temps à être finalisées, les listes de personnel n'étaient pas plus disponibles au niveau des administrations. Se rajoute en outre un problème de compétence de nomination entre l'Etat central et les provinces habilité tous 2 à nommer le personnel et se renvoyant leurs responsabilités. Ce personnel quand il est nommé n'est en outre pas mécanisé et bien souvent ne touche pas de salaire. 3. Au vu des lenteurs institutionnelles constatées et de l'inoccupation des bâtiments, il a été envisagé une révision du projet en juin 2012 entre le PNUD et le SSU et la volonté de remplacer les activités de cet outcome 3 sur base d'un postulat devant permettre de capitaliser sur les ressources humaines et matérielles réellement disponibles actuellement. Il fut donc proposé : <ul style="list-style-type: none"> - activités d'audiences foraines organisées dans les 4 Tribunaux construits
--	---	---

	<p>le cadre des nominations (voir ci-joint) et dans le but d'activer les choses et permettre le renforcement des capacités en vue de l'opérationnalisation des structures, il a été décidé de procéder aux formations du personnel déjà présent dans les Kivus qui ont toutes les chances d'être affectés dans les Tripaix une fois les nominations intervenues.</p> <p>Ainsi, le PNUD et la MONUSCO sont en d'organiser conjointement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation des magistrats désignés par le Conseil Supérieur de la Magistrature comme issus de l'ordonnance du 13.10.2011 et déjà présents dans les Parquets des Kivus. Cette formation devrait avoir lieu en octobre/novembre à Bukavu en collaboration avec le PNUD, la MONUSCO Justice Support Cell et le CSM si ce dernier renvoie officiellement la liste des magistrats devant être formés qu'il a officieusement remise au PNUD et à la MONUSCO. - la formation des greffiers désignés par les Cours d'Appel du NK et SK comme étant ceux qui devraient être affectés aux Tripaix une fois ceux-ci rendus opérationnels. Le SK a déjà transmis ses listes, le NK doit encore le faire. Cette formation devrait avoir lieu à Bukavu en novembre en collaboration avec le PNUD et MONUSCO Justice Support Cell - la formation des agents pénitentiaires sur base des listes transmises par les Divisions (étant les celles disponibles). Cette formation devrait avoir lieu à Goma en novembre/décembre en collaboration avec le PNUD et MONUSCO Correction Unit. Le NK doit encore transmettre les listes définitives et actualisées en ce sens.
<p>Réalisations accomplies par rapport aux prévisions avec référence aux indicateurs des résultats stratégiques (effets sectoriels)</p>	

- activités de descentes des Parquets pour instructions préalables aux audiences et surveillance des OPJs sensibilisation
- pré-audiences de la population dans les sites des Tripaix
- formation des jeunes magistrats récemment affectés dans les sièges et qui seront envoyés dans les audiences foraines
- formation des greffiers à envoyer en audiences foraines.

La proposition de modification de projet devait d'abord faire l'objet d'une validation auprès du Ministère de la justice avant d'être proposée au CA du STAREC en octobre. Après des rencontres en juillet et septembre, la Ministère n'a cependant pas souhaité valider cette modification, estimant que le projet n'était pas pérenne (cette proposition essayait cependant de permettre une solution palliative au blocage créé par l'absence de pérennité impliquée par le non déploiement des magistrats par l'Etat national). Le Ministère a continué à promettre les affectations sans que celles-ci ne voient le jour.

Solution(s) Proposée (s) :

1. La réunion – tant attendue – du comité de pilotage présidée par le Ministre de la Justice a pu se tenir le jeudi 9 février à Kinshasa. Cette réunion a permis l'implication officielle des plus hautes autorités judiciaires dans le cadre de ce projet. La question de l'attente des nominations a été posée et renvoyée pour certains points aux comités provinciaux. Ces comités techniques provinciaux se sont tenus également pendant la période en date des 19 mars pour le Sud Kivu et 21 mars pour le Nord Kivu.
2. Il n'en reste pas moins que la question des

Note :

- Expliquez brièvement (4 to 5 constats au maximum) dans quelle mesure la performance du projet de 'livrer les produits attendus' contribue aux résultats du PMP ?
- Qu'est ce qui a été prévu d'atteindre en fin 2011, et qu'est ce qui a été réalisé mi-parcours?
- Donnez des bonnes et des mauvais exemples de vos pratiques des projets?
- Comment vous allez améliorer la performance des projets d'atteindre les résultats escomptes?

affectations de magistrats reste toujours pendante suite à ces comités et que le déploiement des greffiers y reste également conditionné puisque des greffiers dans des Tribunaux sans magistrats n'ont évidemment aucune utilité.

3. Au vu de la non validation de la modification de projet, une nouvelle réunion impliquant le Directeur de Cabinet de la Ministre de la Justice a permis en juillet de se mettre d'accord sur la circonstance d'une nouvelle proposition : le projet n'est pas modifié et les formations sont données au personnel des provinces qui sont déjà sur place et qui seront selon toute hypothèse amenés à travailler dans les Tripaix (pour les greffiers, il semble inévitable que les futurs greffiers des Tripaix soient issus des greffes des TGI et CA des provinces du NK et SK) et pour les magistrats, certains des 490 magistrats nommés sont actuellement déjà dans les provinces en attendant leur nomination et travaillent dans les Parquets). Pour le personnel pénitentiaire, sont formés ceux qui ont effectivement été nommés par les Divisions au stade actuel, leur demande de mécanisation étant en cours et faisant alors l'objet d'un suivi. Cette proposition s'inscrit dans l'objectif général du projet puisque permettant le renforcement de l'accès à la justice dans les Kivus (ou zones visées) dans la mesure où les acteurs ainsi identifiés travaillent à l'heure actuelle dans les zones/ressorts originellement visés par le projet et seront amenés à renforcer les structures visées en temps utiles.